



Management of accounting results, an explanatory factor of the social responsibility of SMEs in Cameroon

La gestion des résultats comptables, facteur explicatif de la responsabilité sociale des PME au Cameroun

Cybele Sorielle EWANE (Enseignant-Chercheur)

Centre de Recherche en Management et en Economie (CERME), Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, Université de Dschang, Cameroun

Samuel Roland MAKANI (Enseignant-Chercheur)

Ph.D en Sciences de Gestion, Département de Comptabilité-Finance, Université de Garoua, Cameroun

Aguynis NINYUM POUOMOGNE (Enseignant-Chercheur)

Centre de Recherche en Management et en Economie (CERME), Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, Université de Dschang, Cameroun

Résumé : L'objectif de notre communication est de mettre en exergue les modalités de la gestion des résultats comptables qui favorisent la responsabilité sociale dans des PME au Cameroun. Pour y parvenir, nous avons utilisé les données primaires collectées à l'aide d'un questionnaire administré auprès de 165 PME au Cameroun. Nous avons procédé par la suite à une analyse factorielle et une régression linéaire. Les résultats empiriques confirment que : l'utilisation des accruals ou variables comptables de régularisation (VCR), exerce une influence significative et positive sur la responsabilité sociale via la réduction du taux de gravité des accidents au travail. Par contre, cette même utilisation des accruals n'a aucun effet sur la réduction du nombre de conflits sociaux et la facilité de recrutement des cadres.

Mots clés : Gestion des résultats, Accruals, RSE, Conflit social, Recrutement.

Abstract : The objective of our communication is to highlight the methods of managing accounting results, which promote social responsibility in SMEs in Cameroon. To achieve this, we used primary data collected using a questionnaire administered to 165 SMEs in Cameroon. We then carried out a factorial analysis and a linear regression. The empirical results confirm that: the use of accruals or regularization accounting variables (RAV) exerts a significant and positive influence on social responsibility via the reduction of the severity rate of accidents at work. On the other hand, this same use of accruals has no effect on reducing the number of social conflicts and the ease of recruiting executives.

Keywords: Results management, Accruals, CSR, Social conflict, Recruitment.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.10897543>

1. Introduction

L'intensification de la production, résultat de la course aux richesses de part et d'autre du monde, impose aux dirigeants une nouvelle façon de réfléchir pour concilier le management social, sociétal, environnemental et l'économie en vue de minimiser les effets néfastes des actions de l'homme : les marées noires à l'instar d'Exxon aux Etats-Unis (1989) et d'Erika en France (1999). Les multiples déforestations en Afrique et au Cameroun particulier. Les explosions dans les industries de raffinages, les accidents de circulation qui interviennent de façon récurrente sur nos routes et chemins de fer (CAMRAIL août 2009, Eséka, 2016 ...) Les différents scandales financiers, les délocalisations, les compressions du personnel, les licenciements abusifs, le stress professionnel causés par l'intensité du travail constituent ainsi des raisons évidentes pour mettre un accent sur la responsabilisation des organisations face à aux conséquences de ses actions (OIT, 2003).

La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) suscite alors un intérêt grandissant au sein des entreprises ces dernières années (Chassagne, 2020). Les grandes entreprises sont par ailleurs confrontées à une réglementation accrue de la part des gouvernements dans les domaines sociaux et environnementaux (Chassagne, 2020). Selon Clarkson (1995), la performance socialement responsable peut se définir comme la capacité à gérer et à satisfaire les différentes parties prenantes de l'entreprise. Face aux revendications de nature sociale et environnementale, confrontées aux pressions d'ordre institutionnel, les entreprises cherchent à gagner en légitimité auprès des parties prenantes en considérant l'ensemble de leurs intérêts. Les entreprises ne peuvent poursuivre leurs activités sans rendre des comptes sur l'impact de leurs actions dans la société et envers la planète dans lesquelles elles agissent (Lépineux et al. 2010). La vision actionnariale de l'entreprise est de plus en plus remise en cause par la vision partenariale (Zingales 2000; Charreaux 2002; Persais 2004).

Dans le contexte actuel de crise à la fois financière, sociale et climatique, le développement durable obtient l'adhésion d'une majorité d'acteurs (Merlin-Brogniart et Depret, 2009). Parmi ceux-ci, les entreprises ont progressivement pris conscience des externalités négatives induites par leurs activités, surtout dans le domaine social. Ce phénomène s'inscrit, plus largement, dans ce qu'on appelle la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) qui a donné lieu à une riche littérature tant en économie qu'en management (Merlin-Brogniart et Depret, 2009).

L'émergence du concept de responsabilité des entreprises reflète une évolution de l'entreprise dont les limites deviennent de plus en plus évolutives et transparentes. Bowen et Johnson (1953) ont ouvert le débat sur la responsabilité des entreprises en général et en particulier sur la RSE en le définissant comme étant « une obligation pour les chefs d'entreprises de mettre en œuvre des stratégies, de prendre des décisions, et de garantir des pratiques qui soient compatibles avec les objectifs et les valeurs de la communauté en générale ». Dans cette optique, plusieurs travaux de recherche ont été réalisés :

- Certaines études mettent en relief le comportement éthique des dirigeants d'entreprises. Dans cette perspective, Kim et al. (2012) montrent que les entreprises socialement responsables incitent le dirigeant à être honnête et digne de confiance et qu'un tel comportement est bénéfique pour l'entreprise. Si l'entreprise dispose de ressources disponibles, elle est plus encline à les consacrer pour « *faire du bien en faisant bien* », l'affectation de ces ressources contribuant à améliorer la performance globale (Waddock et Graves 1997). Les entreprises socialement responsables fournissent des efforts et mobilisent des ressources afin de répondre aux attentes éthiques des parties prenantes. Ces entreprises, en matière d'éthique doivent « *faire ce qui est droit, juste et loyal* » envers la société (Carroll 1979). Elles adoptent un comportement vertueux en matière de publication de l'information comptable. Les entreprises sont donc moins susceptibles d'exercer la gestion du résultat lorsqu'elles adoptent un comportement éthique (Choi et al. 2013) dont témoigne le niveau d'engagement en politique RSE.

- Certaines autres études font le lien entre la Responsabilité Sociale des Entreprises et la gestion du résultat. Dans le contexte américain (Gelb et Strawser 2001; Calegari et al. 2010; Hong et Andersen 2011; Kim et al. 2012; Agoglia et al. 2017), hors des frontières américaines, (Bozzolan et al. 2015) et dans le contexte espagnol (Gras-Gil et al. 2016). Selon différentes études, le niveau de publication de l'information financière est positivement lié au degré de Responsabilité Sociale des Entreprises dans le contexte américain (Gelb and Strawser 2001; Calegari et al. 2010; Hong and Andersen 2011; Kim et al. 2012). Selon Gelb et Strawser (2001), les entreprises socialement responsables sont moins incitées à gérer le résultat aux États-Unis. Un échantillon limité d'entreprises s'engageant dans des activités socialement responsables fournit des informations financières plus exhaustives et plus détaillées que les autres entreprises. Selon Hong et Andersen (2011), plus les entreprises socialement responsables ont une qualité des « *accruals* » élevée, moins elles pratiquent la gestion du résultat aux U.S.A.

Nous constatons que, l'ensemble des études sus évoqué relatives à la RSE portent pour les unes sur le comportement éthique des dirigeants d'entreprises, d'autres font le lien entre la Responsabilité Sociale des Entreprises et la gestion du résultat et d'autres encore se focalisent à mettre en exergue l'impact de la RE/RSE sur la performance des entreprises.

Dans l'ensemble de ces travaux le manque de convergence des résultats se fait remarqué. En contexte camerounais, les études de Djoutsa et Lubica Hikkerova (2014), Mathma Zra (2018), Ndoumbe Berock et al. (2016), Sangué Fotso (2017), Djounda (2017), Sangué Fotso (2021) ont marqué la littérature sur la RSE. Néanmoins, à notre connaissance ces études n'ont pas mis en évidence le lien entre la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et la gestion des données comptables. La prise en compte du concept de gestion des résultats en rapport avec la RSE paraît novatrice en raison de l'étendue littérature théorique. Au regard de ce qui précède, l'objet de cette communication est de déterminer la contribution de la gestion des données comptables sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE) des PME au Cameroun. Une question émerge, celle de savoir : *la gestion des données comptables est-elle de nature à exercer une influence sur la responsabilité sociale des PME au Cameroun ?*

L'objectif poursuivi alors par ce papier est de mettre en relief l'effet que peut avoir la gestion des résultats comptables sur la RSE des PME au Cameroun. Pour atteindre cet objectif nous allons structurer notre travail en trois volets. Le premier volet sera axé sur la revue de la littérature, le deuxième volet présentera l'approche méthodologique et enfin le troisième volet mettra en exergue les différents résultats.

2. Revue de littérature : point focal sur les concepts

2.1. Objectifs de la gestion des résultats comptables

La direction d'une société peut gérer ses résultats de façon artificielle, afin d'arriver à un chiffre qui correspond à une idée préconçue des résultats « prévus » (par exemple, les prévisions des analystes, les estimations déjà émises par la direction, ou bien la continuation d'une tendance dans l'évolution des bénéfices) (Fern *et al.*, 1994). Les dirigeants prennent de telles mesures afin d'influencer la façon dont les investisseurs voient leur entreprise (Degeorge *et al.*, 1999). Kellogg et Kellogg (1991), examinant cette situation identifient deux motivations principales pour la gestion des résultats : le désir d'encourager les investisseurs à acheter les actions de la société, et le désir d'augmenter la valeur de marché de ces actions.

Dans une étude purement théorique, Dye (1988) présente la gestion des résultats comme la conséquence logique d'une situation où les dirigeants profitent d'une asymétrie d'informations vis-à-vis des actionnaires. Cette idée se trouve également au cœur de la définition donnée par Scott (1997). Toutefois, Dye contribue au débat par au moins deux nouvelles considérations. Premièrement, on a recours à la gestion des résultats afin d'augmenter la rémunération des dirigeants, et on peut donc supposer que les investisseurs prennent cette possibilité en compte. Deuxièmement, les actionnaires actuels souhaitent voir le marché attribuer une valeur plus élevée à l'entreprise. Il existe donc un potentiel de transfert de richesse des nouveaux actionnaires vers les anciens, et ceci crée une demande externe pour la gestion des résultats (Schipper, 1989).

2.2. Le responsabilité des entreprises et ses enjeux

Dans la traque d'une optimisation de la valeur pour l'actionnaire (Gomez, 2009), on ne peut pas prendre en compte les questions d'équité intergénérationnelle, de préservation des ressources naturelles ou de protection de l'environnement, et de développement social (Bampoky, 2015). La non-prise en compte de ces questions engendre des inégalités sociales résultant en général de la mauvaise répartition des richesses, des famines ou déséquilibres alimentaires, l'insécurité alimentaire, des cataclysmes naturels (réchauffement de la planète, les sécheresses, etc.), des conflits sociaux, des maladies, etc (Bampoky, 2015). Sobczak (2011) indique qu'il est illusoire de penser que les pouvoirs publics seuls pourraient faire face à la complexité des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, sans le soutien des acteurs privés. Les entreprises, structures sociales de base de l'activité économique, en sont les principaux acteurs (Bampoky, 2015).

La préoccupation de Sobczak (2011) est de voir comment incorporer les enjeux du développement durable sous la forme d'une apparence de responsabilité sociale des entreprises dans les prises de décisions, les stratégies et les actions quotidiennes des managers. Les dégâts environnementaux et la plupart des maux sociaux sont, pour l'indispensable, la conséquence des dynamismes incontrôlés de recherche et de création de richesses dont principalement prennent part les entreprises (Bampoky, 2015). Le concept de responsabilité renvoie à l'engagement de remplir une charge, et ce fardeau est, dans ce cas clairs, l'exigence sociale ou sociétale en termes de bien-être des générations présentes et futures. Dans une approche institutionnaliste de l'entreprise Saussois (2007, p. 90) que, «

l'organisation concrète fait partie d'un champ politique, la plupart du temps local, qui s'exprime la fois à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières ».

La responsabilité sociale ou sociétale de l'entreprise (RSE) modifie ainsi ses frontières et implique un nouveau système de pilotage qui intègre d'autres méthodes et outils. Dans les sociétés humaines qui constituent des entités juridico-politiques différentes, les pressions et les revendications sociales peuvent diverger. Le pilotage de la responsabilité sociétale peut alors être perçu comme une contrainte ou une opportunité, devenir un élément marketing, de stratégie ou un simple élément « trompe œil ». Dans tous les cas, les outils de pilotage ne se diffuseront ni ne s'approprieront de la même façon.

2.3. Les fondements théoriques de la Responsabilité Sociale des Entreprises

Depuis une cinquantaine d'année, la Responsabilité Sociale des Entreprises suscite un grand intérêt dans les articles de recherche (Davis 1960; Manne et Wallich 1972; Preston et Post 1975; Carroll 1979; Wood 1991; Clarkson 1995; Husted 2000). Ces auteurs définissent la RSE par des approches différentes en prenant en compte les évolutions, les nuances et les spécificités (Mlouka et Boussoura 2014).

La RSE préconise des considérations autres que le seul intérêt économique de l'entreprise. Selon Bowen and Johnson (1953), la RSE est une obligation pour les hommes d'affaires d'appliquer les préceptes politiques, de respecter les lignes de conduite répondant aux objectifs et aux valeurs sociales. Davis (1960) considère la RSE comme une réponse aux problèmes allant au-delà des engagements économiques, techniques et légaux pour atteindre le « *social benefit* ». Jones (1980) définit la RSE, au-delà des prescriptions légales ou contractuelles, comme un ensemble de devoirs à l'égard des parties prenantes.

Manne et Wallich (1972) soulignent qu'il s'agit d'une réponse volontaire aux demandes sociales. Les théories intégratives se focalisent sur la prise en compte des requêtes sociales qui prennent différentes formes : la gestion des problèmes sociaux, la responsabilité publique, la gestion des parties prenantes et la performance sociale des entreprises. La gestion des problèmes sociaux s'effectue par des processus organisationnels traitant les préoccupations sociales et par des interventions politiques impactant l'entreprise (Jones 1980). Concernant la responsabilité publique, la loi et les processus de politiques publiques servent de référence à la mise en œuvre de la performance sociale de l'entreprise (Preston et Post 1975). La gestion des parties prenantes de l'entreprise s'intéresse à l'ensemble des attentes des groupes

d'individus environnants (Mitchell et al. 1997). La performance sociale de l'entreprise prend en compte la quête de légitimité sociale et la mise en place de processus permettant de répondre de manière appropriée aux problèmes sociaux (Carroll, 1979; Mitchell et al., 1997). La RSE est perçue comme une simple responsabilité publique. Preston and Post (1975) préfèrent la notion de Responsabilité Publique des Entreprises (RPE), car elle souligne « *The importance of the public policy process* ». Les théories de la RSE traditionnelles et contemporaines sont au nombre de quatre et elles ont été synthétisées par Melé (2008). Elles sont présentées dans l'ordre suivant : la performance sociale des entreprises, la théorie de la valeur actionnariale (« *shareholder value theory* »), la théorie des parties prenantes et la théorie de la citoyenneté d'entreprise.

2.4. Gestion des résultats comptables : quel lien avec la responsabilité des entreprises ?

Dans la littérature académique, le lien entre la gestion du résultat et la responsabilité sociale des entreprises a déjà suscité un grand intérêt (Gelb et Strawser 2001 ; Chih et al. 2008 ; Calegari et al. 2010 ; Hong et Andersen 2011; Kim et al. 2012; Choi et al. 2013; Scholtens et Kang 2013 ; Litt et al. 2013; Salewski et Zülch 2014; Bozzolan et al. 2015; Gras-Gil et al. 2016; Agoglia et al. 2017). Bien que les contributions concernant la relation entre la gestion du résultat et la responsabilité sociale des entreprises soient abondantes dans le contexte américain (Hong et Andersen 2011; Kim et al. 2012; Litt et al. 2013) et au niveau international (Chih et al. 2008; Calegari et al. 2010 ; Bozzolan et al. 2015) les études qui examinent ce lien en Europe sont rares (Salewski et Zülch 2014) et justifient de notre point de vue des recherches complémentaires. En Afrique les études qui vont dans ce sens semblent inexistantes.

Néanmoins, le lien entre la RSE et la gestion des résultats est mis en exergue sur le plan empirique par Chih et al. (2008) qui développent une recherche dans l'optique de mettre en relief la relation au niveau international. Ils étudient trois modalités de gestion du résultat : le lissage du résultat, l'agressivité du résultat, les pertes et les diminutions du résultat comptable. Ils montrent que le type de relation dépend de la gestion du résultat considérée. Les résultats empiriques présentés par Chih et al. (2008) déterminent un lien positif entre la performance de la RSE et une gestion agressive du résultat. En conséquence, la gestion augmente lorsque l'entreprise pratique des activités socialement responsables. Le résultat est cohérent avec l'hypothèse selon laquelle la responsabilité sociale des entreprises aggrave les problèmes d'asymétrie d'information (Jensen 2000). Le dirigeant est plus motivé à gérer le bénéfice afin

de masquer les activités de détournement aux actionnaires pour des raisons multiples (Jensen et Meckling 1976; Leuz et al. 2003). En revanche, les entreprises performantes dans le domaine de la RSE sont moins susceptibles de lisser, de diminuer le résultat et d'éviter les pertes. A la base des études évoquées, nous formulons l'hypothèse que : *la gestion des résultats comptables affecte significativement la RSE des PME au Cameroun.*

3. Approche méthodologique de la recherche

3.1. Démarche, données et échantillon

Dans le présent travail, il convient d'adopter la stratégie qui est basée sur une logique déductive et une approche quantitative. Ce faisant, elle consiste à partir d'un cadre théorique pour mettre en relief le lien pouvant exister entre la gestion des données comptables et la responsabilité sociale des PME. Ce choix est en fait dicté par notre objectif de recherche qui est la description de la gestion des données comptables qui impactent la responsabilité sociale des PME. Il est également dicté par l'état des connaissances sur le sujet.

En ce qui concerne les données utilisées, elles sont primaires, collectées à l'aide d'un questionnaire auto administré auprès de 200 PME des villes de Douala, Dschang et Yaoundé, 180 questionnaires ont été collectées, soit un taux de réponse de 90%. Finalement, 165 questionnaires ont été exploitables après dépouillement. Les contraintes financières et temporelles ont contribué à réduire la taille de l'échantillon. A l'issue de ce travail difficile de terrain, il est question d'évaluer le taux de réponse au questionnaire. Ce taux se définit par le rapport entre nombre de répondants effectifs et nombre de répondants espéré au départ. Mathématiquement, elle se présente sous la formule ci-dessous.

$$Tr = \frac{\text{nombre de répondants effectifs}}{\text{nombre de répondants espéré au départ}} \times 100$$

$$Tr = \frac{165}{200} \times 100 = 82\% \Rightarrow Tr = 82\%$$

3.2. Présentation des variables

Dans le cadre de cette recherche, nous disposons d'une variable dépendante « *responsabilité sociale Resp_Socia_t* » elle est mesurée de façon nominale à partir de 08 items et une variable indépendante « *gestion des résultats comptables Gest_Resu* » qui est captée uniquement à partir des *accruals* ou variables comptables de régularisation (VCR). L'opérationnalisation est consignée dans le tableau x ci-dessous.

3.3. Opérationnalisation des variables

Nous avons au total une variable dépendante et une variable indépendante.

Tableau 1 : mesure des variables

Variable	Mesures	Auteurs
Responsabilité sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la fréquence des accidents - Réduction du taux de gravité des accidents - Réduction du nombre de conflits sociaux au sein de l'entité - Prévention des maladies professionnelles - Amélioration du climat social - Diminution de probabilité d'occurrence d'événements spectaculaires (grèves, boycotts) - Augmentation de la motivation des employés - Facilité de recrutement des cadres 	Reynaud (2003) Merlin-Brogniart et Depret (2009) Kissami (2021)
Gestion des résultats	-Les <i>accruals</i> ou variables comptables de régularisation (VCR)	Chalayer et Dumontier, (1996) Thauvron (2000) Stolowy et Breton (2004)

Source : auteurs

3.3. Présentation du modèle économétrique

Un modèle est une représentation d'un ensemble d'hypothèses permettant d'expliquer un phénomène. Compte tenu des objectifs de notre étude, nous allons présenter un modèle de rapport entre la responsabilité sociale des PME « *Resp_Socia_t* » et la gestion des résultats comptables « *Gest_Resu* ». Ainsi, nous avons :

$$Resp_Socia_t = \beta_0 + \sum_{t=1}^n \beta_t X_t + \varepsilon \quad (1)$$

Avec :

Resp_Socia_t = Responsabilité Sociale des PME ; c'est la variable dépendante ;

β_0 = constant; β_t = coefficient de régression ; ε = terme d'erreur

4. Présentation des résultats

Avant de procéder aux estimations, nous avons jugés important de passer par une analyse de fiabilité des données collectées ainsi qu'à l'analyse factorielle.

4.1. Analyse de fiabilité

La responsabilité sociale a été étudiée à travers 08 items. Sur ces derniers nous avons opéré une analyse de la cohérence interne qui a montré un résultat satisfaisant. Le coefficient alpha de Cronbach est d'une valeur de 0,866 > 0,7, étant entendu que 0,7 est considéré comme le seuil « acceptable ».

Tableau 2 : statistiques de fiabilité des items de la responsabilité sociale

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
0,866	8

Source : auteurs, sortie logiciel

4.2. Résultats de l'analyse factorielle

Nous allons d'abord présenter le résultat le test de kaiser-Meyer-olkin (KMO) et test de sphéricité de Bartlett pour responsabilité sociale, la variance totale expliquée et enfin Matrice des composantes initiales de la dimension responsabilité sociale.

- Résultat le test de kaiser-Meyer-olkin (KMO) et test de sphéricité de Bartlett pour responsabilité sociale

Tableau 3 : validité et de la fiabilité des items de la responsabilité sociale

Indice KMO et test de Bartlett		
Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin		0,788
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	872,726
	Ddl	28
	Signification de Bartlett	0,000

Source : auteur, sortie logiciel

L'analyse de la validité et de la fiabilité de la variable responsabilité sociale consignée dans le tableau 3 ci-dessus. Il montre que le test de KMO est acceptable en affichant une valeur de $0,788 > 0,7$, ce qui est louable. Les résultats montrent aussi que le test de sphéricité de Bartlett est significatif (khi-deux = 872,726; $P = 0,000$, avec un ddl = 28). Comme notre test est significatif ($P = 0,000 < 0,01, 0,05$), nous pouvons dire qu'il s'agit d'une matrice identité à l'intérieur de laquelle toutes les corrélations sont égales à zéro, ce qui signifie que tous les indicateurs de cette dimension sont parfaitement indépendants les uns des autres.

❖ Variance totale expliquée de la variable responsabilité sociale

Les trois premiers axes du tableau 4 ci-dessous expliquent 69,439% de la variance totale. Il s'articule autour de trois thématiques à savoir « vous observez une réduction du taux de gravité des accidents, réduction du nombre de conflits sociaux au sein de l'entité et vous observez une facilité de recrutement des cadres au sein de votre entreprise ».

Tableau 4: contribution individuelle des composantes à la variance totale expliquée de la variable responsabilité sociale

Composante	Variance totale expliquée					
	Valeurs propres initiales			Somme des carrés des facteurs retenus pour la rotation		
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
1	2,160	27,001	27,001	2,023	25,284	25,284
2	1,890	23,624	50,624	1,904	23,798	49,082
3	1,505	18,814	69,439	1,629	20,357	69,439
4	0,941	11,764	81,203			
5	0,681	8,518	89,721			
6	0,506	6,325	96,045			
7	0,255	3,190	99,236			
8	0,061	0,764	100,000			

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Source : auteurs, sortie logiciel

❖ **Matrice des composantes initiales de la dimension responsabilité sociale**

La variable *responsabilité sociale* a été étudiée à travers 08 items. Nous avons retenu, à la suite de l'analyse trois des huit items pour continuer l'analyse factorielle. Celle-ci a donné une structure factorielle claire. En effet, tous les items n'avaient pas des contributions supérieures ou égales à 0,50 sur les deux facteurs. Cependant, l'analyse nous donne de retenir uniquement les facteurs dont la contribution est supérieur à 0,7.

Tableau 5 : matrice des composantes pour la dimension « responsabilité sociale »

Matrice des composantes après rotation^a			
	Composante		
	1	2	3
Vous observez une réduction de la fréquence des accidents de travail dans votre entreprise	0,049	0,962	0,193
Vous observez une réduction du taux de gravité des accidents	0,022	0,978	-0,090
Réduction du nombre de conflits sociaux au sein de l'entité	0,088	0,025	0,754
prévention des maladies professionnelles au sein de votre entreprise	0,077	0,004	0,562
Amélioration du climat social dans votre entreprise	-0,845	-0,083	-0,277
Diminution de probabilité d'occurrence d'événements spectaculaires (grèves, boycotts) dans votre entreprise	0,165	-0,069	-0,709
Vous observez une augmentation de la motivation des employés	0,692	-0,074	-0,343
Vous observez une facilité de recrutement des cadres au sein de votre entreprise	0,886	0,064	0,045
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales Méthode de rotation : Varimax avec normalisation de Kaiser			
a. La rotation a convergé en 3 itérations			

Source : auteurs, sortie logiciel

Après l'analyse factorielle de la variable responsabilité sociale effectuée sur 08 items, il s'avère que, seulement 03 items expliquent mieux la variable, ce qui va nous permettre de reformer le tableau de mesure des variables ainsi que les modèles afin de procéder aux estimations.

Tableau 6 : réorganisation de la mesure des variables

La gestion des résultats	Accruals ou variables comptables de régularisation (VCR)
La responsabilité sociale	Vous observez une réduction du taux de gravité des accidents Regra_accid_t
	Réduction du nombre de conflits sociaux au sein de l'entité Reduc_cons_t
	Vous observez une facilité de recrutement des cadres au sein de votre entreprise Faci_recrca_t

Source : auteurs, sortie logiciel

Responsabilité Sociale en fonction de la gestion des résultats comptables des PME

$$Resp_{Socia_t} = \beta_0 + \beta_1 Gest - Résul + \varepsilon$$

Réduction du taux de gravité des accidents et gestion des résultats comptables

$$-Regra_accid_t = \beta_0 + \beta_1 VCR + \varepsilon (1)$$

Réduction du nombre de conflits sociaux et gestion des résultats comptables

$$- Reduc_cons_t = \beta_0 + \beta_1 VCR + \varepsilon (2)$$

Facilité de recrutement des cadres et gestion des résultats comptables

$$- Faci_recrca_t = \beta_0 + \beta_1 VCR + \varepsilon (3)$$

4.3. Estimation des modèles

4.3.1. Réduction du taux de gravité des accidents et gestion des résultats comptables

$$- Regra_accid_t = \beta_0 + \beta_1 VCR + \varepsilon (1)$$

Pour estimer cette équation nous avons utilisé un logiciel d'analyse de donnée SPSS et à la sortie de celui-ci on a Sig (F) = 0,000 < 0,01, alors, globalement, la relation statistique entre la variable indépendante représentée par l'utilisation des accruals ou variables comptables de régularisation (VCR), et la variable dépendante la responsabilité sociale via la réduction du taux de gravité des accidents *Regra_accid_t* est dite significative.

Tableau 7: Analyse de la variance (ANOVA) relative à la réduction du taux de gravité des accidents *Regra_accid_t*

ANOVA ^a					
Modèle 1	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Sig.
Régression	113,627	10	11,363	19,692	0,000***
Résidu	141,373	245	0,577		
Total	255,000	255			
DDL= degré de liberté F = décision					
a. Variable dépendante : la réduction du taux de gravité des accidents <i>Regra_accid_t</i>					

Source ; auteurs, à partir des données d'enquête

- Evaluation de la pertinence du modèle, de la qualité de l'ajustement des données au modèle de régression de la réduction du taux de gravité des accidents *Regra_accid_t*

Tableau 8 : Coefficients du modèle de la réduction du taux de gravité des accidents *Regra_accid_t*

Coefficients							
Modèle 1	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	t	Sig.	95,0% % intervalles de confiance pour B	
	β	Erreur standard	Bêta			Borne inférieure	Limite supérieure
Constante	-0,482	0,162		-2,972	0,003	- 0,801	- 0,162
VCR	0,218	,057	0,218	3,819	0,000***	0,106	0,331

*** significativité à 1%

Source ; auteur, à partir des données d'enquête

- Correspondance entre les VCR, et la responsabilité sociale

A la lecture du tableau 8 ci-dessus, l'on constate que, seulement cinq variables ont un effet significatif sur la rentabilité sociale, par contre, les autre non aucun effet sur cette variable. Ainsi:

- l'utilisation des accruals ou variables comptables de régularisation (VCR), exerce une influence significative et positive sur la responsabilité sociale (via la réduction du taux de gravité des accidents $Regra_accid_t$) au seuil de 1% avec les valeurs positives respectives de $\beta = + 0,218$. Car, les probabilités sont respectivement ($Prob > t = 0,000 < 0,01$). Cela signifie concrètement que, l'utilisation des accruals ou variables comptables de régularisation (VCR) expliquent fortement et positivement la réduction du taux de gravité des accidents au sein des entreprises au Cameroun. Ce résultat est contraire à ceux de Casta (1999) et Verdier and Boutant (2016) qui arguent que la gestion du résultat s'effectue à la baisse pour favoriser les réductions d'effectifs. Cette gestion s'opère selon les auteurs afin de limiter l'apparition des coûts politiques à l'occasion l'annonce des réductions d'effectifs.

4.3.2. Réduction du nombre de conflits sociaux et gestion des données comptables

$$- Reduc_cons_t = \beta_0 + \beta_1 VCR + \varepsilon$$

Comme dans notre sortie du logiciel SPSS on a Sig (F) = ,121 > 0,01 alors globalement la relation statistique entre la variable VCR et la variable dépendante la responsabilité sociale via la **réduction du nombre de conflits sociaux** $Reduc_cons$ n'est pas significative.

Tableau 9: Analyse de la variance (ANOVA) relative à la réduction du nombre de conflits sociaux $Reduc_cons$

ANOVA ^a					
Modèle 2	Somme des carrés	Ddl	Moyenne des carrés	F	Sig.
Régression	15,211	10	1,521	1,554	0,121
Résidu	239,789	245	0,979		
Total	255,000	255			
DDL= degré de liberté F = décision					
<i>a. Variable dépendante : réduction du nombre de conflits sociaux</i> $Reduc_cons$					

Source ; auteur, à partir des données d'enquête

- Evaluation de la pertinence du modèle, de la qualité de l'ajustement des données au modèle de régression de la réduction du nombre de conflits sociaux $Reduc_cons$

Tableau 10 : Coefficients du modèle de la réduction du nombre de conflits sociaux $Reduc_con$

Coefficients ^a							
Modèle 2	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	t	Sig.	95,0% % intervalles de confiance pour β	
	β	Erreur standard	Bêta			Borne inférieure	Limite supérieure
Constante	- 0,036	0,211		-,0171	0,865	-0,452	0,380
VCR	- 0,089	0,074	0 ,089	-1,188	0,236	-0,235	0,058

Sources ; auteurs, à partir des données d'enquête

Au sujet de la pertinence et de la variabilité expliquée de notre modèle dans le tableau 10 ci-dessus, on peut dire que la relation statistique entre la variable indépendante et la responsabilité sociale n'est pas significative, car la variable VCR n'exerce aucune influence significative sur la responsabilité sociale (via la réduction du nombre de conflits sociaux *Reduc_cons*) avec une valeur négative de $\beta = -0,089$. Car, la probabilité est de ($\text{Prob} > t = 0,236 > 0,01, 0,05 \text{ et } 0,1$). Ce résultat s'éloigne de celui de Mautz Jr et Richardson (1992) qui trouvent l'existence d'une gestion du résultat à la baisse en période de négociations salariales. De plus, DeAngelo et al. (1994) après avoir examiné la gestion du résultat lors de négociations exceptionnelles intervenues à l'occasion d'une crise subie par les entreprises américaines productrices d'acier dans les années 80, ils concluent à une gestion des résultats en périodes de crises. Il s'oppose également aux travaux de Verdier et Boutant (2016).

4.3.3. Facilité de recrutement des cadres et gestion des données comptables

$$- \text{Faci_recrca}_t = \beta_0 + \beta_1 \text{VCR} + \varepsilon$$

La lecture du tableau 11 ci-dessous nous permet de constater que la Sig (F) = ,004 > 0,01 alors globalement la relation statistique entre le variable indépendante l'utilisation des accruals ou variables comptables de régularisation (VCR) et la variable dépendante la responsabilité sociale via la facilité de recrutement des cadres *Faci_recrca* est significative.

Tableau 11: Analyse de la variance (ANOVA) relative à la facilité de recrutement des cadres *Faci_recrca*

ANOVA ^a					
Modèle 3	Somme des carrés	Ddl	Moyenne des carrés	F	Sig.
Régression	31,397	10	3,140	3,440	0,004
Résidu	223,603	245	0,913		
Total	255,000	255			
DDL= degré de liberté F = décision					
a. Variable dépendante : la Facilité de recrutement des cadres <i>Faci_recrca</i>					

Source ; auteurs, à partir des données d'enquête

- Evaluation de la pertinence du modèle, de la qualité de l'ajustement des données au modèle de régression de la facilité de recrutement des cadres *Faci_recrca*

Tableau 12 : Coefficients du modèle de la facilité de recrutement des cadres *Faci_recrca*

Coefficients ^a							
Modèle 3	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	t	Sig.	95,0% % intervalles de confiance pour B	
	β	Erreur standard	Bêta			Borne inférieure	Limite supérieure
Constante	0,373	0,204		1,828	0,069	- 0,029	0,775
VCR	- 0,111	0,072	- 0,111	-1,543	0,124	- 0,253	0,031

Source ; auteurs, à partir des données d'enquête

A la lecture du tableau 12 ci-dessus, l'on constate que, l'utilisation des accruals ou variables comptables de régularisation (VCR) n'exercent aucune influence significative sur la

responsabilité sociale (via la facilité de recrutement des cadres *Faci_recrca*) avec une valeur négative de $\beta = -0,111$. Car, la probabilité est de ($\text{Prob} > t = 0,124 > 0,01, 0,05 \text{ et } 0,1$). Cela nous laisse prétendre que la possibilité d'améliorer la RSE au sein des PME au Cameroun ne peut pas passer par l'utilisation des variables comptables de régularisation (VCR).

Ce résultat s'alligne sur ceux de Hong et Andersen 2011; Kim et al. 2012 ; Scholtens et Kang 2013; Bozzolan et al. 2015) qui montrent que les entreprises qui appliquent la RSE sont moins susceptibles de gérer le résultat à travers les « *accruals discrétionnaires* ». Concrètement, qu'il n'existerait aucun lien entre l'utilisation des accruals et la responsabilité sociale des entreprises. Cependant, ce résultat ne s'aligne pas sur celui de Liberty et Zimmerman (1986) qui arguent que les dirigeants d'entreprises sont souvent incités à gérer les résultats à la baisse dans l'optique de minimiser le pouvoir de négation des parties prenantes et pendant les recrutements et celui de Verdier et Boutant (2016) qui concluent que la gestion du résultat dans les entreprises s'effectue à la baisse avant les réductions d'effectifs. Les entreprises peu performantes dans le domaine social gèrent le résultat à la baisse dans un contexte social spécifique, comme les licenciements (Verdier et Boutant, 2016). Selon Posner (1974) cette gestion semble être pratiquée pour limiter les coûts politiques dus à l'instauration par certains gouvernements de nouvelles réglementations sociales. En revanche, les entreprises performantes dans le domaine social sont respectueuses des réglementations légales strictes liées à une notation sociale élevée (Klarsfeld et Delpuech, 2008).

5. Conclusion

Cette étude avait pour objectif la mise en relief l'effet que peut avoir la gestion des résultats comptables sur la RSE des PME au Cameroun. Pour atteindre l'objectif visé, nous avons adopté une approche quantitative, monté un questionnaire pour la collecte de données et une analyse via la régression linéaire. Au terme des analyses, nous pouvons retenir comme principaux résultats que, la gestion des résultats comptables via l'utilisation des variables comptables de régularisation (VCR) exerce une influence significative et positive sur la responsabilité sociale (via la réduction du taux de gravité des accidents *Regra_accid_t*). Par contre cette même variable n'exerce aucune influence sur la RSE.

En ce qui concerne l'apport de cette étude, sur le plan théorique, les communautés scientifiques et universitaires vont prendre connaissance que, l'utilisation des VCR a un impact sur la RSE, car son utilisation, avec le renouvellement à temps des matériels permet sécuriser les employés. De plus, le manager général pourra mesurer et percevoir la véritable

valeur ajoutée des accruals en termes de RSE. Sur le plan managérial, les résultats de cette recherche permettront aux PME de comprendre que, malgré le respect des normes, la gestion des résultats n'est pas toujours une mauvaise pratique.

Références bibliographiques

1. **Agolia, C. P., Beaudoin, C., Bennett, G. B., and Tsakumis, G. T., (2017)**, « Can Corporate Social Responsibility Counteract Managers' Incentives to Manage Earnings? ».
2. **Bampoky, B., (2015)**, « Enjeux et perspectives du pilotage de la RSE pour les entreprises d'une économie en développement », *Revue Congolaise de Gestion* 2015/1(Numéro 20), pages 94 à 129.
3. **Bowen, H. R., et Johnson, F. E., (1953)**, *Social responsibility of the businessman*, Harper.
4. **Bozzolan, S., M. Fabrizi, C. A. Mallin, and Michelon, G., (2015)**, « Corporate Social Responsibility and Earnings Quality: International Evidence », *The International Journal of Accounting*, 50 (4) pp.361-396.
5. **Calegari, M. F., Chotigeat, T. et Harjoto, M., (2010)**, « Corporate Social Responsibility and Earnings Reporting », *Journal of Current Research in Global Business*, 13 (20):1.
6. **Carroll, A. B., (1979)**, « A Three-Dimensional Conceptual Model of Corporate Performance. », *Academy of Management Review* 4 (4), pp.497-505.
7. **Casta, J. F., (2009)**, « Théorie positive de la comptabilité », Encyclopédie de *Comptabilité-Contrôle de Gestion et Audit*, Ed. Economica, Paris, p.1393-1402.
8. **Chalayer S., Dumontier P., (1996)**, « Performances économiques et manipulations comptables : une approche empirique », in : *Actes de l'AFC*, pp. 803-818.
9. **Charreaux, G., (2002)**, « Variation sur le thème: A la recherche de nouvelles fondations pour la finance et la gouvernance d'entreprise », *Finance Contrôle Stratégie* 5 (3), 5-68.
10. **Chih, H.-L., Shen, C. H. and Kang, F. C., (2008)**, « Corporate Social Responsibility, Investor Protection, and Earnings Management: Some International Evidence », *Journal of Business Ethics*, 79 (1):179-198.
11. **Choi, B. B., Lee, D. et Park, Y., (2013)**, « Corporate Social Responsibility, Corporate Governance and Earnings Quality: Evidence From Korea », *Corporate Governance: An International Review*, 21 (5):447-467.
12. **Clarkson, M. E., (1995)**, « A Stakeholder Framework for Analyzing and Evaluating Corporate Social Performance », *Academy of Management Review* 20 (1):92-117.
13. **Davis, K., (1960)**, « Can Business Afford to Ignore Social Responsibilities? », *California Management Review*, 2 (3):70-76.
14. **DeAngelo, H., L. DeAngelo, et Skinner, D., (1994)**, « Accounting Choice in Troubled Companies », *Journal of Accounting and Economics*, 17 (1-2):113-143.
15. **DeGeorge F., Patel, J., Zeckhauser, R., (1999)**, « Earnings Management to Exceed Thresholds », *Journal of Business*, Vol. 72, N°1, P 1-32.
16. **Djoutsa Wamba, et Lubica Hikkerova, (2014)**, « La Responsabilité Sociale des entreprises dans les PME au Cameroun : bilan, enjeux et perspectives », *Gestion 2000*, vol.31 ; pp.41-66.
17. **Dye, R. A., (1988)**, « Earnings Management in an Overlapping Generations Model », *Journal of Accounting Research*, vol. 26, n°2, Automne, pp. 195-235.
18. **Fern, R. H., Brown, B., Dickey, S., W., (1994)**, « An Empirical Test of Politically-Motivated Income Smoothing in the Oil Refining Industry », *Journal of Applied Business Research*, vol. 10, n°1, hiver, p. 92.
19. **Gelb, D. S., Strawser, J. A., (2001)**, Corporate Social Responsibility and Financial Disclosures: An Alternative Explanation for Increased Disclosure », *Journal of Business Ethics*, 33 (1), pp.1-13.

20. **Gomez, P.-Y., (2009)**, « La gouvernance actionnariale et financière. Une méprise théorique », *Revue Française de Gestion*, N° 198-199, pp. 369-391.
21. **Gras-Gil, E., Manzano, M. P. et Fernández, J. H., (2016)**, « Investigating the Relationship Between Corporate Social Responsibility and Earnings Management: Evidence From Spain », *BRQ Business Research Quarterly*, 19 (4):289-299.
22. **Hong, Y., et Andersen, M. L., (2011)**, « The Relationship Between Corporate Social Responsibility and Earnings Management: An Exploratory Study », *Journal of Business Ethics*, 104 (4):461-471.
23. **Husted, B. W., (2000)**, « A Contingency Theory of Corporate Social Performance », *Business & society*, 39 (1):24-48.
24. **Jensen, M.C. et Meckling, W., (1976)**, "Theory of the firm: managerial behavior, agency costs and ownership structure", *Journal of Financial Economics*, vol.3 pp 305-360.
25. **Jones, T. M., (1980)**, « Corporate Social Responsibility Revisited, Redefined », *California Management Review*, vol. 22, n° 2, p. 59-67.
26. **Kellog, I., Kellog, L.B., (1991)**, « Fraud, Window Dressing and Negligence in Financial Statements », McGraw Hill, Colorado Springs.
27. **Kim, Y., M. S. Park, and Wier, B., (2012)**, « Is Earnings Quality Associated with Corporate Social Responsibility? », *The Accounting Review* 87 (3), pp.761-796.
28. **Kissami, R., (2021)**, « RSE, source de performance globale de l'entreprise pour l'après COVID-19 : Cas des industries de transformation au Maroc », *Revue Internationale du Chercheur*, Volume 2, Numéro 2, p. 467-489.
29. **Klarsfeld, A. et Delpuech, C., (2008)**, « La RSE au-delà de l'opposition entre volontarisme et contrainte: l'apport de la théorie de la régulation sociale et de la théorie néo-institutionnelle ». 3 (1), pp.53-64.
30. **Lépineux, F., Rosé, J.-J., Bonanni, C. et Hudson, S., (2010)**, *La responsabilité sociale des entreprises: théories et pratiques*, Hachette.
31. **Leuz, C., D. Nanda, et Wysocki, P. D., (2003)**, « Earnings Management and Investor Protection: An International Comparison », *Journal of Financial Economics*, 69 (3), 505-527.
32. **Liberty, S. E. et Zimmerman, J. L., (1986)**, « Labor Union Contract Negotiations and Accounting Choices », *Accounting review*, 692-712.
33. **Litt, B., D. Sharma, et Sharma, V., (2013)**, « Environmental Initiatives and Earnings Management », *Managerial Auditing Journal*, 29 (1):76-106.
34. **Manne, H. G., and Wallich, H. C., (1972)**, « The Modern Corporation and Social Responsibility ».
35. **Mautz Jr, R. D., et Richardson, F. M., (1992)**, « Employer Financial Information and Wage Bargaining », *Issues and Evidence. Lab. Stud. J.* 17:35.
36. **Melé, D., (2008)**, « Corporate Social Responsibility Theories. In The Oxford Handbook of Corporate Social Responsibility ».
37. **Merlin-Brogniart, C. et Depret, M.-H., (2009)**, « Quels acteurs pour quelle responsabilité des entreprises ? D'une responsabilité sociale des entreprises à la responsabilité globale des acteurs », Colloque RIODD 4 - Lille, 25 et 26 Juin 2009, 38 pages.
38. **Mitchell, R. K., B. R. Agle, and Wood, D., (1997)**, « Toward a Theory Of Stakeholder Identification and Salience: Defining the Principle of who and what Really Counts », *Academy of Management review* 22 (4), pp. 853-886.
39. **Mlouka, M. et E. Boussoura, IHEC Carthage, (2014)**, « La théorie néo-institutionnelle contribue-t-elle à l'éclairage du concept de responsabilité sociétale ».

40. **Ndoubé Berock, IB. Ndebi, P. E. et Kem, F., (2016)**, « Les pratiques de la RSE par les entreprises d'exploitations forestières dans le bassin du Congo : conformisme ou volontarisme ? », *Revue de l'organisation Responsable*, 11(2), pp. 55-63.
41. **OIT, (2003)**, *Conférence internationale du Travail*, 91^e session 2003, 359 pages.
42. **Persais, E., (2004)**, « L'excellence durable: vers une intégration des parties prenantes », (205), 5.
43. **Posner, R., (1974)**, « Theories of Economic Regulation », *The Bell Journal of Economics and Management Science*, vo. 5.
44. **Preston, L. E. et Post, J. E., (1975)**, « Private management and public policy: the principles of public responsibility », Prentice-Hall.
45. **Reynaud, J.-D., (2003)**, « Une théorie de la régulation sociale : pourquoi faire ? », in Reynaud J.-D., *La théorie de la régulation sociale. Débat et prolongements*, La Découverte « Recherche », Paris, pp. 399-446.
46. **Salewski, M., and Zülch, H., (2014)**, The Association Between Corporate Social Responsibility (CSR) and Earnings Quality—Evidence From European Blue Chips.
47. **Sangué Fotso, R., Laurent, N., (2017)**, « Institution, territoire, et responsabilité sociétale des entreprises le cas des entreprises de téléphonie mobile au Cameroun », *Vie et Sciences de l'Entreprise*, vol.1, n°203, pp.44-62.
48. **Saussois, J.-M., (2007)**, *Théories des organisations*, Éditions La Découverte, Paris, 120 p.
49. **Schipper, K., (1989)**, « Commentary on Earnings Management », *Accounting Horizons*, vol. 3, n°4, p. 91-102.
50. **Scholtens, B. et Kang, F.C., (2013)**, « Corporate Social Responsibility and Earnings Management: Evidence from Asian Economies », *Corporate Social Responsibility and Environmental Management*, 20 (2), 95-112.
51. **Scholtens, B., et Kang, F. C. (2013)**, « Corporate Social Responsibility and Earnings Management: Evidence from Asian Economies », *Corporate Social Responsibility and Environmental Management*, 20 (2):95-112.
52. **Scott, W. R., (1997)**, *Financial Accounting Theory*, Prentice Hall, Scarborough.
53. **Sobczak, A., (2011)**, *La responsabilité globale : manager le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises*, Vuibert, mai, 240 p.
54. **Stolowy? H. et Breton? G., (2004)**, « Accounts Manipulation: A Literature Review and Proposed Conceptual Framework », *Review of Accounting and Finance*, vol. 3, N°1.
55. **Thauvron ? A., (2000)**, « La manipulation du résultat comptable avant une offre publique », *Comptabilité - Contrôle - Audit* 2000/2 (Tome 6), p. 97-114.
56. **Verdier, M.-A., et Boutant, J., (2016)**, « Les dirigeants gèrent-ils les résultats comptables avant d'annoncer une réduction d'effectifs? Le cas des entreprises françaises cotées », *Comptabilité-Contrôle-Audit*, 22 (3), p.9-45.
57. **Waddock, S. A., et Graves, S. B., (1997)**, « The Corporate Social Performance-Financial Performance Link », *Strategic Management Journal*, 303-319.
58. **Wood, D. J., (1991)**, « Corporate Social Performance Revisited », *Academy of Management Review*. 16(4), pp. 691-718.
59. **Zingales, L., (2000)**, « In Search of New Foundations », *The Journal of Finance*, 55 (4):1623-1653.